



HAL
open science

Deux installations de l'étape finale du Bronze final dans la plaine crayeuse champenoise : Creney-près-Troyes “ le Poêlon ” (Aube) et La Veuve “ Champ Pertaille ” (Marne)

Nathalie Achard-Corompt, Monnier Alexandre

► To cite this version:

Nathalie Achard-Corompt, Monnier Alexandre. Deux installations de l'étape finale du Bronze final dans la plaine crayeuse champenoise : Creney-près-Troyes “ le Poêlon ” (Aube) et La Veuve “ Champ Pertaille ” (Marne). Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze, 2021, 19, pp.118-128. hal-03273440

HAL Id: hal-03273440

<https://hal.science/hal-03273440v1>

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deux installations de l'étape du Bronze final dans la plaine crayeuse champenoise : Creney-près-Troyes « le Poêlon » (Aube) et La Veuve « Champ Pertaille » (Marne)

Nathalie Achard-Corompt, responsable de recherches archéologiques, Inrap Grand Est, 38 rue des Dâts 51520 Saint-Martin sur le Pré, UMR 7041 ArScAn "Archéologies environnementales"

Alexandre Monnier, céramologue protohistorien, Inrap Grand Est, 38 rue des Dâts 51520 Saint-Martin sur le Pré, EA 3795 GEGENAA

Introduction

Les opérations de fouilles conduites à Creney-près-Troyes - le Poêlon (Aube) en 2017 et à La Veuve - Champ Pertaille (Marne) en 2019 ont mis au jour deux importants établissements attribués à l'étape finale du Bronze final (**fig. 1**). Dans les deux cas, les emprises décapées n'ont concerné qu'une partie des installations.

Les sites sont localisés dans la partie orientale du Bassin de Paris, au sein de la Champagne sèche, caractérisée par un substrat crayeux mis en place au cours du Turonien (Crétacé supérieur). Ils sont implantés sur les pentes de versants peu marqués à 2,5 km de distance de la vallée de la Seine pour l'installation de Creney-près-Troyes et à plus de 4 km de la vallée de la Marne pour le gisement de La Veuve. Les deux fouilles s'inscrivent dans des secteurs assez bien documentés par de nombreuses opérations de diagnostics et de fouilles. Les informations issues de la fouille de Troyes ont été intégrées au projet collectif de recherche « La Plaine de Troyes » (Riquier 2017). En ce qui concerne le second site, une synthèse des découvertes sera entreprise après la réalisation des fouilles et des diagnostics programmés sur le secteur.

L'étude des vestiges de La Veuve ayant à peine débutée, l'article développera plus longuement les aménagements de l'installation du Poêlon (Achard-Corompt et al. 2018) avant une présentation rapide de l'établissement de La Veuve (Achard-Corompt et al. en cours).

1 Creney-près-Troyes - le Poêlon (Aube)

Sur la surface décapée d'une emprise de 1,33 hectares, 603 faits ont été fouillés dont 65 constructions sur poteaux plantés, 4 ensembles palissadés et 2 fosses (**fig. 2**).

Les aménagements sont implantés à 120 m d'altitude sur le versant nord-ouest d'un cours d'eau intermittent dit le Fossé des Crévauts, affluent secondaire de la rive droite de la Seine.

1.1 Les enclos palissadés

Les quatre ensembles palissadés découverts sont fondés sur une tranchée étroite à profil en U et à fond plat, large de 0,14 à 0,38 m. L'ancrage dans le substrat crayeux est variable, parfois seuls sont visibles les surcreusements indiquant l'emplacement des éléments verticaux.

La palissade 177 est extrêmement lacunaire, l'extrémité occidentale de l'ensemble 63 est mal conservée et l'état de conservation des faits 64 et 431 est médiocre. Les faits 64, 177 et 431 ont été reconnus dans leur intégralité alors que l'aménagement 63 se poursuit au nord-est et au sud-ouest de l'emprise décapée. Cette palissade quasiment rectiligne et orientée NE-SO se développe sur plus de 180 m de long. Elle est percée de deux accès s'ouvrant vers le sud-est. Quatre-vingt-dix mètres séparent les deux entrées constituées par 2 paires de poteaux installées de part et d'autre de la palissade et fondés plus profondément que celle-ci. Ils ménagent des ouvertures larges de 2,5 m pour l'entrée occidentale contre 2,65 m pour l'entrée orientale (**fig. 3**). Cet ouvrage est recoupé et a peut-être été en partie détruit lors de l'installation de la palissade en forme d'agrafe (st.64) aux angles arrondis. Le tronçon principal de st.64 se développe sur 52 m de long selon une orientation

NNE-SSO, les extrémités se déployant vers le nord-ouest. Au niveau de la moitié sud du tracé de l'ouvrage, on remarque une interruption à la hauteur d'un ouvrage sur 6 poteaux plantés (B027) d'une emprise de 14,10 m². Dix mètres au sud, un bâtiment identique a été installé (B063 ; 14,31 m²). Ces deux constructions se distinguent des édifices à 6 supports observés sur le site par le rythme irrégulier d'implantation des poteaux de l'ossature et leur localisation. Deux poteaux sont localisés à 1,20 m de distance à l'extérieur de l'emprise enclose, les deux suivants sur le tracé de l'enceinte et les deux derniers respectivement à 3,5 m (B027) et à 3,75 m (B063) à l'intérieur de l'espace enclos. A l'image des accès marquant la longue palissade 63, les portes ouvrent vers le sud-est et dégagent un passage large de 2,75 m. La palissade 341 implantée à 45 m au nord-ouest de l'ensemble 64 pourrait constituer le pendant nord de cette dernière. Conservée sur 41 m de long, ses extrémités amorcent un retour vers le sud-est. Elle est dépourvue d'accès. Les ouvrages 341 et 64 délimitent sans le clore un espace de 2 700 m². Le dernier ensemble palissadé est très arasé. Localisé à 15 m de distance de la palissade 64, orienté selon un axe NNE-SSO, il est conservé sur 14 m de long.

1.2 Les constructions sur poteaux plantés

A l'intérieur, comme à l'extérieur des espaces enclos, on perçoit nettement des alignements de constructions sur 4 et 6 poteaux aménagés selon l'axe global de l'établissement (**fig. 2**). Au total, en incluant les deux entrées architecturées, 65 constructions sur poteaux plantés ont été mises au jour. Les bâtiments comportent généralement une nef unique délimitée par deux rangées de poteaux se faisant face, implantés selon un rythme régulier. Il y a cependant quelques exceptions comme le bâtiment 33 dont ne subsistent que les 3 poteaux faitiers, les bâtiments sur 5 supports (B014 et B046) et les grandes constructions à 2 nefs (B006 et B051). Les plans s'inscrivent soit dans un rectangle assez trapu, soit dans un carré. Au regard de la distribution générale par type, les bâtiments sur 4 et 6 supports dominent le corpus représentant 87,35 % des occurrences bâties, à hauteur de 52,40 % pour les premiers et de 34,9 % pour les seconds. L'emprise de l'ossature principale des bâtiments sur 4 poteaux plantés est comprise entre 3,31 m² et 12,15 m², celle des bâtiments sur 6 supports entre 8,5 m² et 26,5 m², tandis que les 4 constructions les plus imposantes fondées sur 9 à 12 poteaux ont une assiette allant de 31,4 m² et 54,8 m².

Toutes les constructions sur 4 et 6 poteaux ne sont pas des greniers à plancher surélevé. Certaines possèdent à la fois une portée trop importante et des fondations trop faibles pour y correspondre. D'autre part, il n'est pas exclu que les plus étendues (notamment B056 (**fig. 2**)) puissent constituer « le cadre supportant une charpente largement débordante et des parois rejetées », bien que les plus anciens exemples répertoriés à ce jour datent du Hallstatt C et D (Riquier et al. 2018, p.286). Quels que soient leurs modes d'utilisations, et même si plusieurs d'entre eux ne sont pas utilisés pour stocker des productions agricoles, il est clair que l'activité prédominante au Poëlon est le stockage. Au sein des alignements de constructions ou légèrement à l'écart, on remarque 4 constructions plus imposantes regroupant un nombre de supports supérieur ou égale à 9 (**fig. 4**). Parmi eux deux bâtiments (B003 et B103) sur 10 poteaux plantés aux modules équivalents tant par la dimension moyenne des creusements qui les constituent que par la surface couverte avoisinant les 31,5 m². En revanche, l'ancrage et la puissance des supports de B103 sont plus conséquents que pour B003. L'hypothèse de restitution privilégiée est celle de constructions à entrants pouvant comporter un espace de stockage à l'étage. Deux autres constructions (B006 et B051) conjuguant emprise conséquente et supports multiples ont été fouillées en limite nord-ouest du décapage à une altitude équivalente (119 m). Elles s'appuient sur 2 nefs et comptent 2 à 4 travées qui délimitent un espace central de 27 à 30 m² dégagé de tous supports. Leur emprise au sol est comprise entre 41,4 (B051) et 54,8 m² (B006). Avec l'utilisation d'entrants, il est possible de restituer un étage comme pour les constructions précédentes. Ce schéma architectural n'est pas inédit, il a été observé à plusieurs reprises sur des installations hallstattiennes en Champagne (gisements de Laines-aux-Bois (Cabboi,

Dunikoswki 1994), Montsuzain (Fassina et al. 1990) et Saint-Germain (Rouppert en cours) dans le département de l'Aube et de Faux-Fresnay (Riquier dans ce bulletin) dans la Marne) ainsi qu'en Lorraine (Rosières-les-Salines (Koenig 2005) en Meurthe-et-Moselle). La répétition en différents lieux suggère que ce module répond à un besoin fonctionnel particulier. Au Poêlon, aucun vestige de sols ou de cloisons internes n'a été découvert. Les constructions les plus vastes pourraient combiner des espaces domestiques avec des aires dévolues à d'autres activités, voire à du stockage.

Dans le semis régulier du bâti localisé à l'ouest de la palissade principale, on observe une gradation par taille dans l'apparition des bâtiments. A proximité de l'ouvrage palissadé ont été installées les constructions de petites dimensions sur 4 et 6 poteaux plantés, puis à partir de 15 m de distance apparaissent les bâtiments sur 10 supports et enfin, sur la position topographique la plus élevée, à une distance de 50 m et plus de la palissade 63, prennent place les constructions à 2 nefs. Les zones non bâties (dernière les portes architecturées, au sein ou entre les alignements) pourraient signaler des espaces de vie, de travail et de parage du cheptel.

1.4 Les fosses

Les deux fosses (st.59 et 1189) découvertes regroupent 66,3 % du mobilier céramique recueilli. Interprétées comme des unités ponctuelles d'extraction de craie (volume des matériaux extrait compris entre 1,4 et 3,2 m³), elles ont servi de lieux de rejet après abandon.

1.5 Mobilier et datation

En plus des éléments céramiques, l'occupation a livré un reste de faune, des fragments de terre crue architecturale (fosse 59) et un fragment d'outil de mouture (palissade 64). Les nombreux tamisages effectués ont démontré la très mauvaise conservation des restes carpologiques et anthracologiques ainsi que la pollution du site.

Des fragments céramiques ont été découverts dans les avant-trous de 11 constructions sur poteaux et dans les fondations des palissades. Cependant, les ensembles céramiques pertinents sont rares et concernent en plus de deux fosses, seulement 4 constructions dont les bâtiments à deux nefs (B006 et B051) et deux bâtiments sur 6 poteaux (B035 et B101).

Les datations radiocarbone réalisées ont montré un site très perturbé et sont donc difficilement utilisables.

Le corpus céramique réduit documente la transition Bronze/Fer soit le Hallstatt B3-C1. Les formes relèvent de la sphère domestique (**fig. 5**).

Les recoupements constatés entre plusieurs bâtiments (**fig. 2**), les reconstructions, la restructuration de la palissade 63 par l'installation des ensembles palissadés en agrafe démontrent plusieurs phases d'aménagements. La mise en place des enclos en agrafe s'est accompagnée de l'élévation de nouvelles constructions implanté selon un axe légèrement divergent par rapport à l'axe global de l'établissement. Ces nouveaux aménagements ne signifient pas l'abandon des équipements antérieurs.

1.4 Une installation domestique de grande ampleur à forte capacité de stockage

La structuration, la matérialisation et l'ostentation de certaines parties de l'établissement montrent le soin et l'investissement apporté à l'établissement. A partir des observations de terrain, il est possible d'estimer qu'entre 972 à 1679ⁱ supports verticaux ont été utilisés pour édifier les constructions et les palissades. Bien qu'un tronc puisse fournir plusieurs éléments verticaux, il n'en reste pas moins que la masse de bois utilisée (calculé uniquement pour l'ossature principale) est conséquente.

Les vestiges construits représentent au minimum une surface de 460 m² environ. En retranchant de ce corpus, les édifices dotés de supports inadaptés au portage de lourdes charges, les bâtiments

d'habitation, il est envisagé un espace de stockageⁱⁱ compris entre 98 et 130 m², où il serait théoriquement possible d'entreposer entre 66 350 et 88 500 kg d'orgeⁱⁱⁱ. Le croisement de ces estimations avec le mode de semis à la volée privilégié à la transition Bronze/Fer (Matterne 2001, p.121) et l'estimation du rendement à l'hectare d'environ 1 pour 5 (semences non retranchées) permet de déduire la surface cultivée en extensif, soit une superficie comprise entre 132 et 176 hectares. Rappelons que ces estimations ne tiennent pas compte des modes de cultures (méture ou pas) et de stockage (épiillet, grains, contenant...) et supposent un fonctionnement synchrone de l'ensemble des équipements du Poëlon.

A proximité immédiate des vestiges du Poëlon d'autres occupations domestiques datées de la phase finale du Bronze final et du Hallstatt ancien ont été fouillées. On y a observé des alignements de constructions sur 4 et 6 poteaux plantés, moins spectaculaires qu'au Poëlon, mais implantés selon la même orientation NE-SO. Sur l'emprise de deux diagnostics, on suppose l'existence de fossés d'enclos mais il n'est pas précisé si ceux-ci fondaient des palissades. Des grandes fosses d'extraction témoignent de la recherche de matériau limono-calcaire. A l'image de l'occupation du Poëlon, les éléments de la culture matérielle font défaut. En se basant uniquement sur les vestiges observés sur les parcelles diagnostiquées et fouillées (Moreau 2005, Loiseau 2009) contiguës au Poëlon, les aménagements de la fin du Bronze final et du début du premier âge du Fer se développeraient sur 13 hectares (**fig. 6**). L'envergure des installations est certainement plus importante et évaluée entre 25 et 30 hectares. Les éléments datant disponibles assurent un fonctionnement de ces diverses installations durant le Hallstatt B2-B3 et C1, mais cette proposition chronologique doit être considérée avec prudence. Bien qu'aucun élément relatif aux étapes initiale et moyenne du Bronze final n'ait été découvert au Poëlon, le secteur a révélé plusieurs importantes aires funéraires dont celles de Lavau (Dubuis 2017) et Creney-près-Troyes (Villard 1987) dont le fonctionnement est antérieur, contemporain et postérieur à la phase documentée au Poëlon. La documentation matérielle réduite résultant des fouilles des espaces domestiques peut ne refléter qu'une ou que quelques phases de l'occupation. La trame régulière de ces installations n'atteste pas indubitablement le fonctionnement concomitant des aménagements du secteur car elle peut résulter de la présence d'un élément structurant tel un axe de circulation. Toutefois et bien qu'il soit difficile à cerner chronologiquement et spatialement, les vestiges domestiques et funéraires de Creney-près-Troyes témoignent de l'existence d'un habitat groupé conséquent à la fin du Bronze final et durant le Hallstatt.

2 La Veuve « Le Champ Pertaille » (Marne)

L'étude des vestiges archéologiques du Champ Pertaille étant à peine entamée au moment où nous écrivons ces lignes, nous nous limiterons à une présentation des principales caractéristiques de l'installation. La fouille comprend deux décapages non contigus d'une emprise de 3 et de 1,5 hectares. Ils occupent le versant et le bas de pente d'un vallon où coule de façon intermittente le ruisseau de La Veuve. L'installation de l'étape finale du Bronze final a été observée sur le plus vaste des deux décapages archéologiques localisé sur la pente orientée plein sud (**fig. 7**).

2.1 Description des principaux vestiges

Exceptées des structures de chasses néolithiques et des structures d'ensilage laténiennes, les 669 structures anthropiques mises au jour se rapportent à une installation domestiques attribuées (d'après les observations de terrain) à la transition Bronze-Fer. Elle comprend 90 constructions sur poteaux plantés, de multiples fosses, une entrée monumentale architecturée et un dépôt de 12 vases céramiques. Quatre-vingt-onze pourcent des constructions, soit 82 occurrences, possèdent 4 poteaux porteurs. Cinq disposent de 6 supports délimitant un plan rectangulaire et 3 autres de plan circulaire ont conservé entre 13 et 18 avant trous. A l'instar de l'installation du Poëlon, on distingue

des alignements de constructions agencés selon une orientation NE-SO. Le secteur bâti pourrait être limité au sud par une entrée monumentale constituée de 2 tronçons de fossés palissadés long d'une huitaine de mètres, dégagant un passage de 2,30 m de large, marqué par une paire de poteaux se faisant face. Aucun vestige n'a été reconnu dans les prolongements NO et SE des fossés, mais un ouvrage limitatif n'impactant pas le substrat peut être envisagé. Les trois constructions circulaires fouillées viennent alimenter le petit corpus champenois comprenant une dizaine d'édifice^{iv} découverts essentiellement entre les rivières de la Marne et de de l'Aisne (Riquier 2019, p.57). En plus des bâtiments, on observe également une implantation linéaire de fosses (de stockage ?). Au Champ Pertaille, les éléments de la culture matérielle sont abondants et leur étude permettra peut-être de révéler l'existence de plusieurs phases d'installations comme semble le suggérer les aménagements fouillés.

2.2 Un dépôt de vases céramiques singulier

C'est au moment du décapage, au nord-est de l'emprise (**fig. 7**), que des fragments de céramiques sont apparus assez haut dans la terre végétale (semelle des labours). Une berme a été laissée puis dégagée à la main. Après plusieurs passes, il a semblé clair que nous étions en face d'un dépôt peu commun, constitué d'au moins 12 vases, certains empilés les uns dans les autres, et déposés à l'envers. Des fragments de céramiques brisés avant le décapage sont restés proches du dépôt. Mais il semble que deux jattes aient bougé de l'alignement (**fig. 8**).

Trois profils différents sont présents : un fond d'un grand vase, à gauche, ainsi que trois pots plus fins et huit jattes (**fig. 9**). La restitution sommaire qui ne tient pas compte pour le moment de l'emplacement d'origines des vases, permet de percevoir le dépôt en coupe et en plan. La structure qui devait potentiellement contenir ces vases, n'est quasiment pas visible et il va être compliqué de la restituer.

Une des seules certitudes est que le grand pot était semi-enterré. Mais nous ne savons pas s'il était entier lors du dépôt ou si seule la partie inférieure était utilisée. Elle porte d'ailleurs des stigmates importants d'usure sur la paroi interne.

On remarque aussi la position surélevée de certaines jattes par rapport aux groupes avec des pots. Cette observation permet d'envisager 2 hypothèses: soit le niveau de dépôt des vases était inégal à l'origine, soit certains groupes, les plus lourds peut-être, sont descendus de niveau après dépôt. Quoiqu'il en soit, ces propositions sous-entendent de facto la présence lors du dépôt/abandon d'un support en matière périssable.

Les profils peu fermés et arrondis des pots, ainsi que les jattes segmentées avec un bord très légèrement rentrant, nous orientent vers la toute fin du Bronze final et le début du Hallstatt. Hormis le grand pot, ces vases semblent tous réalisés dans une pâte fine à semi-fine bien cuite. Le cœur est noir et les surfaces portent ici et là les traces de leurs cuissons. Les pots paraissent plus usés que les écuelles mais cela pourrait provenir de la taphonomie, alors que les écuelles, qui étaient à l'intérieur des pots, paraissent intactes: aucune usure n'a été perçue sur la lèvre ou le fond. Elles ont même gardé un brillant et un aspect presque de « cuir » sur la paroi externe. Il s'agit donc ici, malgré l'absence de décor, d'une production de qualité, qui n'a pas ou peu été utilisée.

La présence d'une quantité importante de restes céramiques sur le site devrait permettre, nous l'espérons, d'appréhender au mieux le phasage des installations anthropiques, peut-être même d'entrevoir les différentes activités qui ont dues être exercées sur l'emprise. C'est l'impression que laisse notamment l'abandon volontaire d'un vase entier découvert au sein de la fosse 1590, qui non content de sembler chrono-typologiquement plus ancien que les éléments du dépôt 1150, pourrait aussi témoigner d'une activité spécifique dans ce secteur de l'occupation.

Conclusion

Le Poêlon est un des 40 établissements ruraux enclos recensés principalement dans la plaine crayeuse champenoise (Riquier 2019, p.69) caractérisés par la présence d'enclos palissadés, pas nécessairement continus, dotés d'accès architecturés sur lesquels viennent s'aligner des constructions élevées majoritairement sur 4 et 6 supports. Ces installations se signalent également par la rareté du mobilier et le faible nombre de fosses inscrites au sein de la surface enclose. La quasi absence de mobilier sur l'occupation du Poêlon pourrait signifier une gestion des déchets contraignante liée à la présence des récoltes ou une sectorisation marquée des activités autres que le stockage. Pour le Champ Pertaille, la sectorisation apparaît moins forte, habitations, aménagements liés ou stockage des récoltes et lieux de rejets, se côtoyant. Toutefois, cette première impression à l'issue de la fouille, sera peut-être invalidée avec la réalisation du phasage chronologique de l'installation.

Si l'occupation du Champ Pertaille diffère de celle du Poêlon par l'absence de limitation palissadée et par la présence de mobilier, elles affichent tous deux les marques d'une structuration marquée et réfléchie des aménagements qui les constituent, visibles à travers les alignements de constructions parallèles. Comme le relève V. Riquier cette « géométrisation (...) des implantations d'habitat entre la fin de l'Âge du Bronze et le premier Âge du Fer mérite d'être discutée (...) pour mieux en mesurer la valeur » (Riquier 2019, p.75). Si les ressorts fonciers, territoriaux, politiques et autres à l'origine de la mise en place de ces établissements nous échappent encore, ces installations illustrent indéniablement la réussite agricole et témoignent de la mise en culture de territoires qui n'avaient pas connus d'habitat pérenne ou d'installation de cette ampleur auparavant.

ⁱ L'effectif varie en fonction de l'écart inter éléments vertical retenu pour la mise en oeuvre des palissades (entre 0,20 et 0,40 m).

ⁱⁱ L'aire calculée est celle du module porteur soit la longueur fois la largeur, mesurées entre-axe. La surface des greniers pouvait être plus importante.

ⁱⁱⁱ Stockage en vrac sur une hauteur de 0,30 ou 0,40 m maximum pour des raisons de ventilation. L'orge vêtue est l'espèce qui domine le spectre des occupations datées du Bronze final-Hallstatt ancien lors des fouilles de l'Europort de Vatry (Matterne 2009 p. 48). Elle assure, dans les installations agricoles de La Plaine de Troyes, la majeure part de la production végétale durant le Bronze final et le premier âge du Fer ; l'engrain quant à lui devient le blé dominant au premier âge du Fer (Toulemonde dans Riquier (dir.), 2017 PCR p.858). Ces estimations portent sur une seule forme d'entreposage soit le stockage en grain en amas.

^{iv} A celles du Champ Pertaille, il faut ajouter deux autres constructions circulaires observées sur le territoire de la Veuve, lors d'un diagnostic (Blondeau 2014).

Bibliographie

Achard-Corompt N., Bandelli A., Baudry A.-C., Daoulas G., Godard C., Jaccottey L., Laurelut C., Monnier A. 2018 : *un vaste habitat groupé hallstattien à Creney-près-Troyes « le Poêlon » (Aube)*, rapport final d'opération, Inrap Grand-Est, 2 volumes, 226 et 220 p.

Achard-Corompt en cours : *La Veuve (Marne) « Le Champ Pertaille »*, rapport final d'opération, Inrap Grand-Est.

Blondeau C. 2014 : *La Veuve (Marne) « parcelle YL 09 »*, rapport de diagnostic, Inrap Grand-Est Nord, 103 p.

Cabboi L., Dunikowski Ch. 1994 : *Laines-aux-Bois (Aube) « La Source de Brébant »*, occupations néolithique, protohistorique, gallo-romaine et médiévale, rapport de sauvetage programmé, 17 p.

Dubuis B. 2017 : *La nécropole de Lavau (Aube) « Zac du Moutot » au Bronze final et au premier âge du Fer*, Bulletin de l'Aprab, n°15, pp.125-133.

Fassina S., Maury O., Renard E., Santiago V. 1990 : *Montsuzain (Aube) Le Châtelot, Charmont-sous-Barbuise, A 26 Autoroute Troyes-Châlons-sur-Marne*, rapport de fouilles, Châlons-sur-Marne, Afan/SRA, 108 p.

Koenig M.-P 2005 : *Le gisement protohistorique de Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle)*, CTHS Paris, pp.91-147.

Loiseau S. 2009, *Creney-Près-Troyes (Aube) « Les Sources II »*, rapport de fouille archéologique, Inrap/SRA Champagne-Ardenne, Saint-Martin-sur-le-Pré, 163 p.

Matterne V. 2001 : *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*, *Archéologie des Plantes et des Animaux*, vol. 1, Ed. M. Mergoïl, 310 p. 105 pl.

Matterne V. 2009 : *Premier aperçu des activités agricoles en plaine champenoise à partir des études carpologiques*. In : Van Moerkerke J. (dir.) *Le Bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Age, à travers les fouilles du TGV est*, *Bulletin de la Société archéologique champenoise* 102-2, p. 45-56.

Moreau C. 2005 : *Creney-Près-Troyes (Aube) « ZAC de l'Hôtel-Dieu »*, rapport de fouille archéologique, Inrap/SRA Champagne-Ardenne, Saint-Martin-sur-le-Pré, 74 p.

Riquier V., Maitay C., Leroy-Langelin M., Maguer P. 2018 : *Maisons et dépendances dans le nord et l'ouest de la France, du premier âge du Fer au début de La Tène »* dans Villard-Le Tiec A.(dir.), Menez Y., Maguer P. (collab.), *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, AFEAF Rennes, pp.277-305.

Riquier V. 2017 : *La Plaine de Troyes : « Evolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois »*, rapports d'activité 2013-2016, rapport de projet collectif de recherche, Inrap, Châlons-en-Champagne.

Riquier V. 2019 : *Habiter la Champagne à la Protohistoire ancienne*, dans Leroy-Langelin E., Lorin Y., *L'habitat des Hauts-de-France et ses marges à la Protohistoire ancienne*, Habata 1, *Revue du Nord*, n°27, p.47-80.

Riquier V. en cours : *Faux-Fresnay (Marne) « Le Haut des Taupinières »*, rapport final d'opération, Inrap Grand-Est.

Rouppert V. en cours : *Saint-Germain (Aube) « Les Balances »*, rapport final d'opération, Inrap Grand-Est.

Villard A. 1987 : *Creny-Argentolle (Aube) « Le Paradis »*, prolongement du Boulevard Georges Pompidou, sauvetage programmé, rapport de fouille intermédiaire, Châlons-sur-Marne, AFAN/SRA.

Fig. 1 : localisation des opérations archéologiques de Creney-près-Troyes et de La Veuve © BRGM

Fig. 2 : plan masse des vestiges archéologiques de Creney-près-Troyes – Le Poêlon © Grisard S., Avival F., Achard-Corompt N., Inrap

Fig. 3 : les entrées architecturées des palissades 63 et 64 © Achard-Corompt G. et N., Inrap

Fig. 4 : les constructions à supports plantés multiples © Achard-Corompt G. et N., Inrap

Fig. 5 : mobilier céramique de la transition Bronze/Fer (fin Hallstatt B3 à début Hallstatt C1 provenant de l'Installation du Poêlon © Monnier A., Inrap

Fig. 6 : les vestiges archéologiques découverts dans le secteur du Poêlon © Achard-Corompt N., Inrap

Fig. 7 : plan masse des vestiges archéologiques de La Veuve - Le Champ Pertaille et détails des maisons circulaires et de l'entrée monumentalisée © Duda D., Avival F., Achard-Corompt N., Inrap

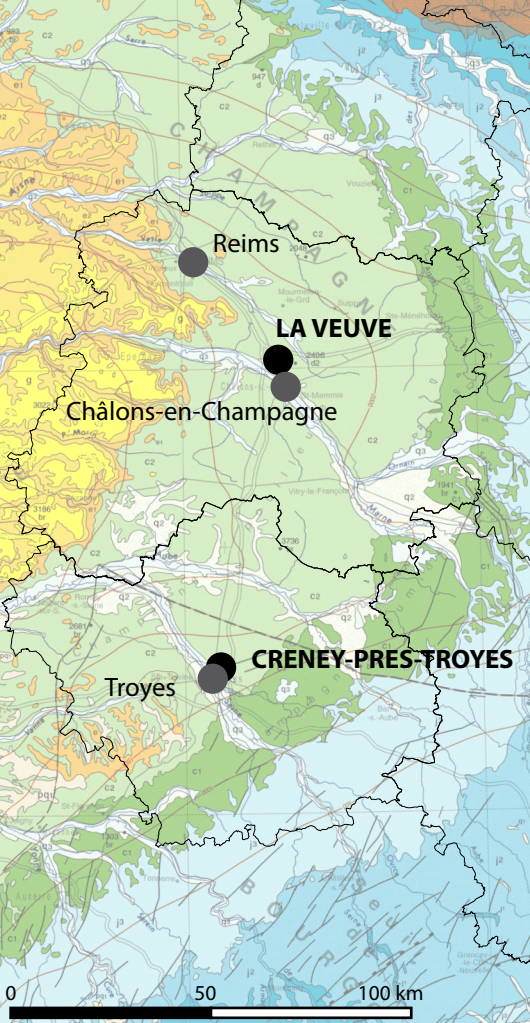
Fig. 8 : cliché du dépôt en cours de fouille © Demol F., Léone J., Inrap

Fig. 9 : schéma du dépôt céramique de la structure 1150 © Monnier A., d'après Demol F., Léone J., Inrap

Auteurs :

Nathalie Achard-Corompt, responsable de recherches archéologiques, Inrap Grand Est, 38 rue des Dâts 51520 Saint-Martin sur le Pré, UMR 7041 ArScAn "Archéologies environnementales"

Alexandre Monnier, céramologue protohistorien, Inrap Grand Est, 38 rue des Dâts 51520 Saint-Martin sur le Pré, EA 3795 GEGENAA



Reims

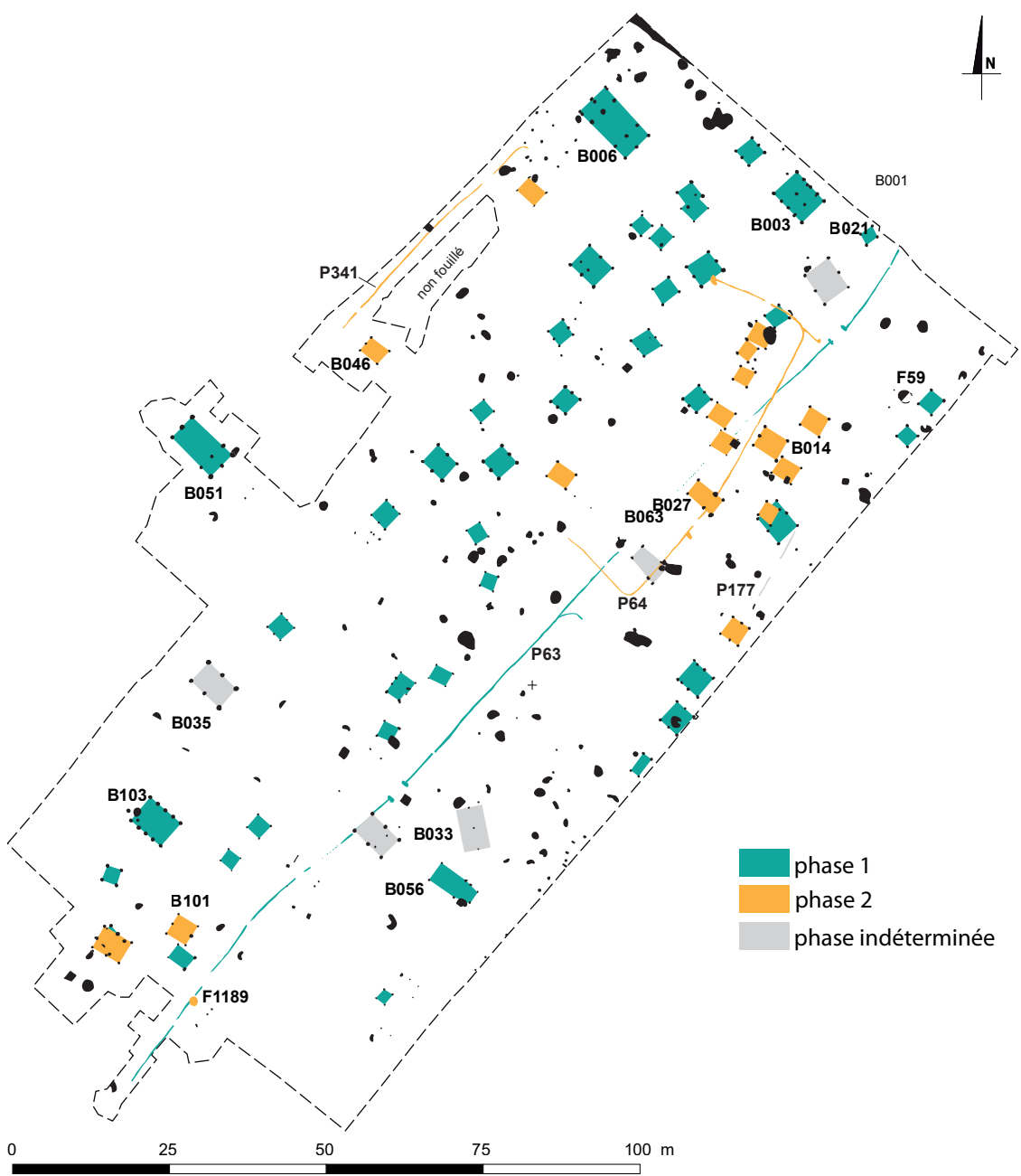
LA VEUVE



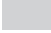
Châlons-en-Champagne

CRENEY-PRES-TROYES

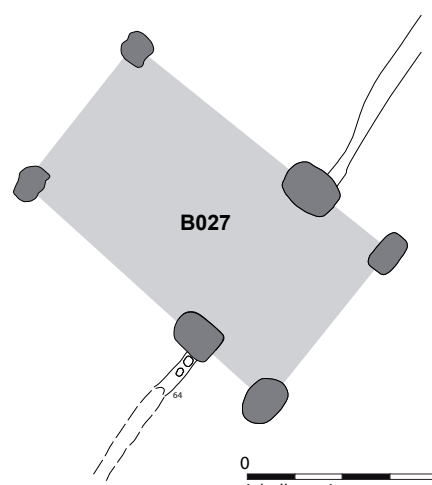
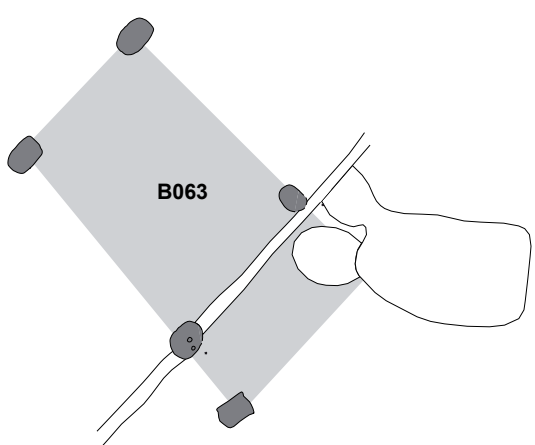
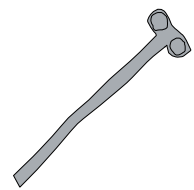
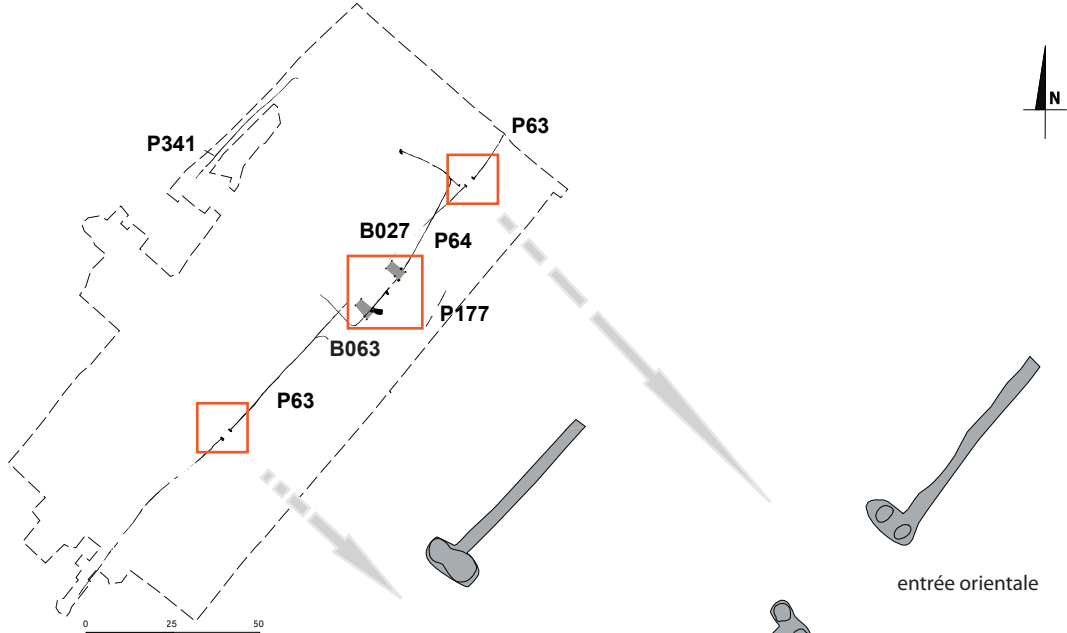
Troyes



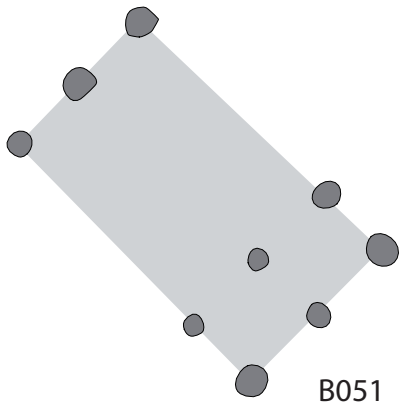
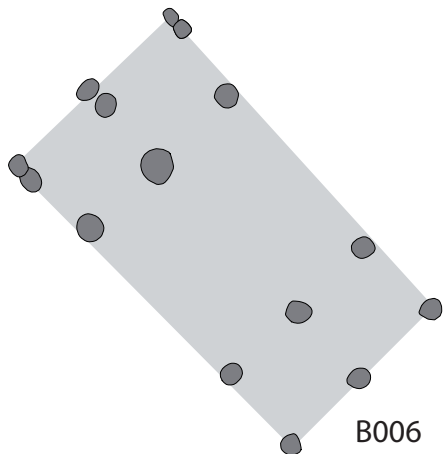
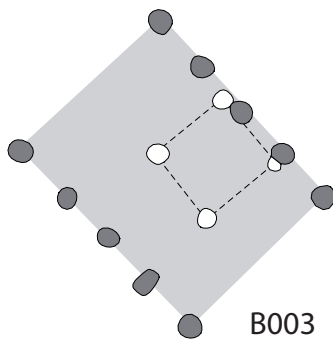
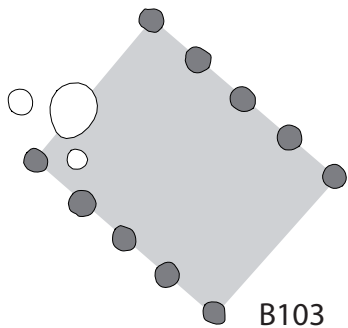


-  phase 1
-  phase 2
-  phase indéterminée

0 25 50 75 100 m

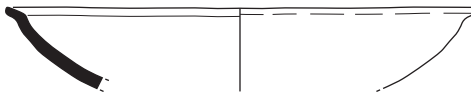


Crenay-près-Troyes, Aube, fouille 2017.

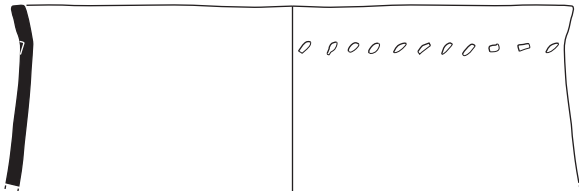




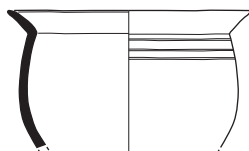
St. 322 - US 1 - CPT-322-01



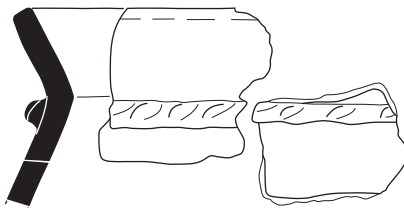
St. 1195 - US 2 - CPT-1195-03



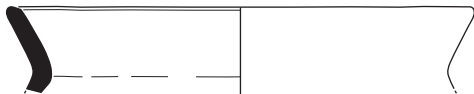
St. 1100 (US 2) - St. 1115 (US 1 et 2) - St. 1117 (US 1) - CPT-1100-02



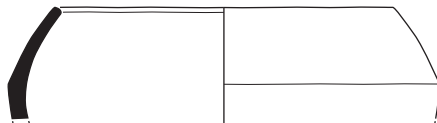
St. 1179 - US 1 - CPT-1179-06



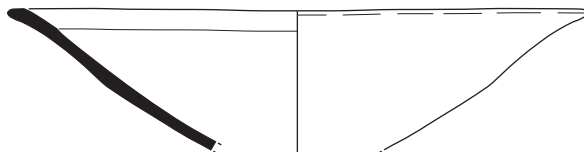
St. 1181 - US 1 - CPT-1181-07



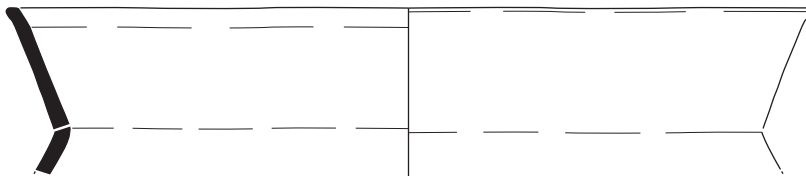
St. 1182 - US 1 - CPT-1182-04



St. 1182 - US 1 - CPT-1182-05

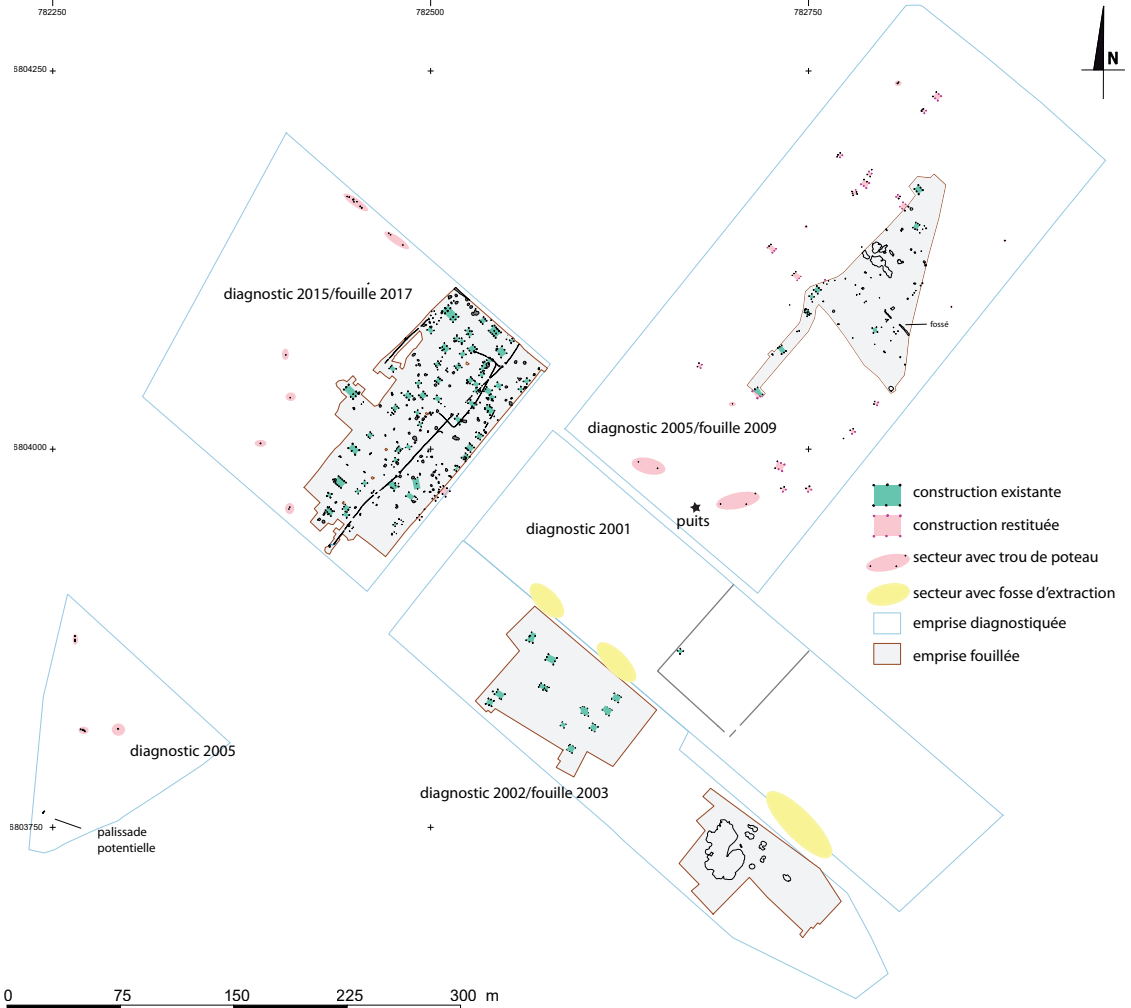


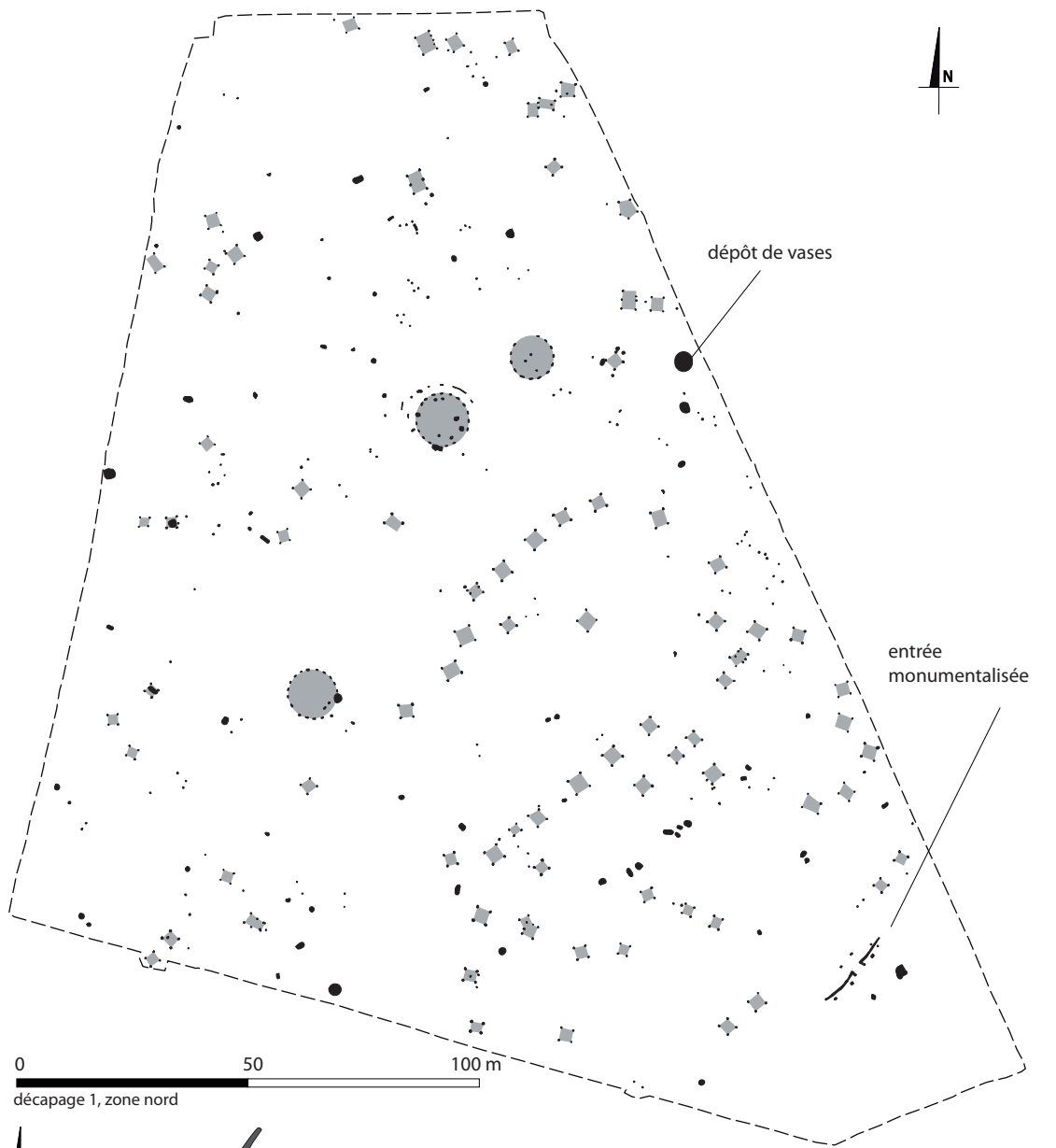
St. 1189 - surface - CPT-1189-08



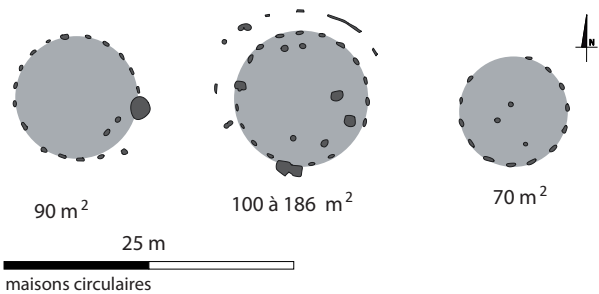
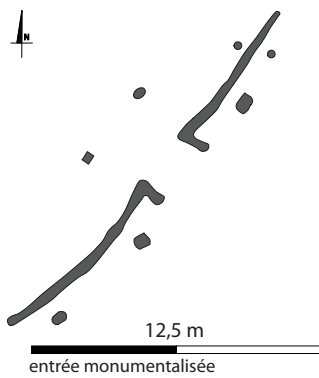
St. 1189 - US 2 - 0 à 0,1 m - CPT-1189-09

0 1 5 cm





décapage 1, zone nord



LA VEUVE 2019
CHAMP PERTAILLE
ST 1150



G

A

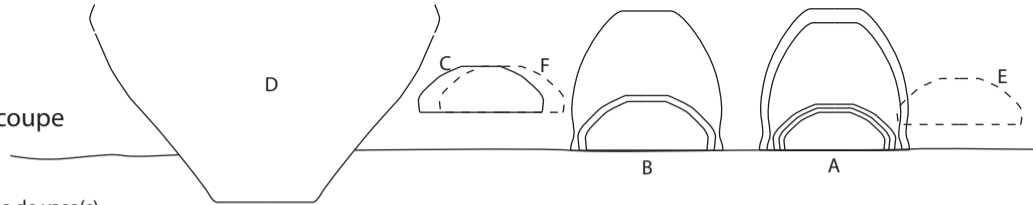
B

C

D

80
80

Vue en coupe



A : groupe de vase(s)

— : en place
- - - : déplacé

Vue en plan

